
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 14 juin 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1063

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 juin 2017, en y retirant l'article 30.004 et en y ajoutant les articles 20.019 et 30.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1064

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 30 mois, pour la fourniture de divers accessoires horticoles pour la mise en motte des arbres de la pépinière municipale;
- 2 - d'accorder à Pépinière Jardin 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15868 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1174347002

CE17 1065

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Stelem, division d'Aqua Data inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de manipulateurs de vannes portatifs pour la Direction de l'eau potable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 110 720,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16062 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1174473002

CE17 1066

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Impérial Traitement Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture du service de pompage et la disposition d'eau d'infiltration à l'usine d'eau potable Atwater, pour une période de trente-six mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 156 170,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15887 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1174449001

CE17 1067

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande d'équipements de protection individuelle (MSD624) pour le sauvetage nautique ;
- 2 - d'accorder à Agences de sports Tri-OMF, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16100 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de l'agglomération et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1173687003

CE17 1068

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'état des structures de la rue Notre-Dame et du boulevard Angrignon, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 414 369,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 402510;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1177320001

CE17 1069

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Le Groupe LML Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau et la sécurisation des accès au poste de garde de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 498 603,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP1702-138384-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1177526015

CE17 1070

Vu la résolution CA17 08 0216 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, en date du 4 avril 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à CIMA+ s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels visant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de reconstruction de la station de pompage Saint-François, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 115 998,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-009;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1174378010

CE17 1071

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 468 942,49 \$, taxes et contingences incluses, pour la réalisation d'une étude des réseaux unitaires des bassins de drainage Parc Lafontaine, St-Jacques d'Youville et Mont-Royal de la Ville de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel, CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 407 776,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16065 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer la convention de services professionnels et tout document y donnant suite pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177526012

CE17 1072

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à JPdL International inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services à titre d'organisateur professionnel de congrès (Professional Congress Organiser - PCO) afin d'appuyer l'équipe de coordination de la Ville de Montréal et le Secrétariat mondial d'ICLEI dans l'organisation du Congrès mondial ICLEI 2018, pour une somme maximale de 194 531,95 \$, taxes incluses, en plus des honoraires de commissions prévus au devis et portant sur les ententes de visibilité conclues, les publicités vendues et la location d'espaces aux exposants, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16047;

- 2 - d'autoriser les versements suivants à la suite de la réception d'une facture détaillant les étapes réalisées et les ressources attirées :
 - un versement de 20 % soit un montant de 38 906, 39 \$, au 15 octobre 2017;
 - un versement de 20 % soit un montant de 38 906, 39 \$, au 15 décembre 2017;
 - un versement de 25 % soit un montant de 48 632, 99 \$, au 15 mars 2018,
 - un versement de 25 % soit un montant de 48 632, 99 \$, au 30 juin 2018;
 - un versement de 10 % soit un montant de 19 453, 19 \$, à la suite de la réalisation complète du mandat à la satisfaction de la Ville de Montréal incluant la remise des rapports requis;
- 3 - d'autoriser un ajustement budgétaire à la Direction générale - Congrès ICLEI pour un montant de 106 580 \$, net de ristournes, pour l'année 2018;
- 4 - d'autoriser le versement d'honoraires de commissions portant sur les ententes de visibilité conclues, les publicités vendues et la location d'espace aux exposants comme il est prévu et décrit aux points 3.10 et 3.11 du devis technique;
- 5 - de mandater le Bureau du développement durable pour la gestion de ce contrat;
- 6 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1174864003

CE17 1073

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente supplémentaire entre Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCC) et la Ville de Montréal, lequel prévoit une modification au plan du tracé de la piste cyclable sur le pont de contournement de l'Île des Sœurs qui appartient à PJCC mais dont l'exploitation, le maintien et l'entretien sont délégués à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1174368006

CE17 1074

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 33 de la *Charte de la Ville de Montréal*, de Monsieur Julien Delisle, un don de spécimens d'insectes pour l'Insectarium de Montréal d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 35 231 \$;
- 2 - d'autoriser l'émission par le Service des finances de reçus officiels aux fins d'impôt à Monsieur Delisle au montant total de 35 231 \$, conformément aux règles fiscales applicables;

- 3 - d'approuver le projet de convention de donation de la collection d'insectes de Monsieur Julien Delisle, pour une valeur de 35 231 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1173426002

CE17 1075

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5000 \$ à l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI) pour l'organisation de son congrès annuel tenu à Montréal, les 4 et 5 novembre 2016, sous le thème « Friches industrielles et développement urbain »;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1160604003

CE17 1076

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 217 800 \$ aux organismes culturels ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la mesure Initiatives collaboratives en créativité numérique de l'Entente MCC/Ville 2016-2017 :

Organisme	Contribution (\$) <i>Initiatives collaboratives en créativité numérique</i>
Agence TOPO	35 000
Centre Turbine	36 000
Conseil québécois des arts médiatiques	20 000
Festival Chromatic	20 000
Magnéto	9 000
Maison de la poésie de Montréal	30 000
MUTEK	25 000
Oboro Goboro	12 800
Perte de signal	15 000
Usine C	15 000
TOTAL	217 800

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1174407001

CE17 1077

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 16 500 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation de deux concerts d'été, les 19 et 20 juillet, dans le cadre des Concerts Campbell 2017;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1170879002

CE17 1078

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à l'Association des professionnels en développement économique (APDEQ) en appui à la tenue de son congrès annuel qui se tiendra à Montréal, du 4 au 6 octobre 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1170318002

CE17 1079

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 300 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, pour l'année 2017, pour des activités liées à l'accueil de jour des personnes sans-abri, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2018);

Organisme	Projet	Montant
Action-Réinsertion (Sac à dos)	Le centre de jour - premiers pas de la démarche de réinsertion sociale et économique des personnes itinérantes	30 000 \$
La Mission St-Michael	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
En marge 12 - 17	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Dîners St-Louis	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Refuge des jeunes de Montréal	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La rue des femmes de Montréal	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Le Groupe communautaire L'itinéraire	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Église anglicane Emmaüs / La porte ouverte	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.	Kaie:ri nikawera:ke - Accueil, référence et suivi	30 000 \$
La Maison Benoît Labre	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1176794003

CE17 1080

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à la Fondation Jasmin Roy dans le cadre du dévoilement des résultats d'un sondage pancanadien mené auprès de la communauté LGBT;

2 - d'autoriser un virement budgétaire de 10 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget du Service de la diversité sociale et des sports;

3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1177257001

CE17 1081

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 184 738 \$, incluant les frais de concours de 2 322 \$, aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de murales en 2017, dans le cadre du Programme d'art mural - volet 1, conformément à l'Entente sur le développement culturel :

Projets financés dans le cadre du Programme d'art mural 2017 - Volet 1						
Promoteur	Projet	Artiste	Localisation	Budget total du projet	Budget octroyé MCC / Ville	% du budget total du projet
Difusion AGC Montréal	Rue Bélanger	VHLS (Alexandro Farto)	Rosemont-La Petite-Patrie	73 050,00 \$	47 750,00 \$	65,40%
Difusion AGC Montréal	Rue Chateaubriand	Benny Wilding (Benoit Létourneau)	Rosemont La-Petite-Patrie	24 640,00 \$	16 016,00 \$	65,00%
MU	Rue Notre-Dame Ouest	Nelio	Sud-Ouest	75 500,00 \$	48 500,00 \$	64,20%
MU	Rue Saint-Denis	Mono Gonzalez	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	47 000,00 \$	30 500,00 \$	65,00%
MURAL	Rue Victoria	1010	Ville-Marie	39 650,00 \$	39 650,00 \$	100%
			TOTAL	259 840,00 \$	182 416,00 \$	

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

3 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1177466002

CE17 1082

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prêt entre la Ville de Paris et la Ville de Montréal pour le prêt d'une oeuvre d'art public qui sera installée dans un parc de l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de licence de droit d'auteur no 503571 entre La Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada SODRAC 2003 inc. et la Ville de Montréal permettant l'exposition et la reproduction de l'oeuvre d'art;
- 3 - d'autoriser le chef de section, Équipements culturels et art public du Service de la culture, à signer le projet de licence pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1170552001

CE17 1083

Il est

RÉSOLU :

de céder des surplus de végétaux, sans contrepartie financière, à certains organismes à but non lucratif demandeurs ci-après indiqués et situés sur le territoire de la Ville de Montréal :

OBNL

- Maison André-Gratton (Projet écocitoyen 2015-2017)
- Maison d'Haïti
- SAESEM (Société pour l'action, l'éducation et la sensibilisation environnementale de Montréal)
- Ruelle de l'Avenir (Centre-Sud)
- Domaine Joly-Lotbinière

ÉCO-QUARTIER

- Éco-quartier - Mercier / Hochelaga–Maisonneuve
- Éco-quartier - Rosemont / La Petite Patrie
- Comité vert de Villeray (animé par l'Éco-quartier)

SCOLAIRE

- École secondaire St-Laurent (édifice St-Germain)
- Collège Montmorency

CUISINES COLLECTIVES

- C-Vert
- Cap St-Barnabé
- Chic Resto Pop
- Cuisine collective de Côte-des-Neiges (à déterminer).

SOCIÉTÉ PARTENAIRE

- Société des Rhododendrons du Québec

Adopté à l'unanimité.

30.001 1171114003

CE17 1084

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2017 - 5e partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1177209001

CE17 1085

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 36 907 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Publications BLD inc. (CE16 1159) équivalent à la valeur de l'échange entre Publications BLD inc. et le Service de l'Espace pour la vie;

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1176157005

CE17 1086

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la création d'un poste temporaire d'agente de recherche au Bureau de la présidence du conseil du Service du greffe;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 65 340 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service du greffe;
- 3 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire pour les années 2018 à 2020;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1176083004

CE17 1087

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer à titre de membre du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, pour un mandat d'une durée de trois ans, à compter du 14 juin 2017, les personnes suivantes :
 - Madame Judy Sheehan, en remplacement de Madame Monique Savoie
 - Monsieur Paul-Antoine Troxler;
- 2 - de renouveler le mandat de Mesdames Louise Champoux-Paillé et Nathalie Benoît comme membres du Conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, pour une période de trois ans, à compter du 14 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1172988003

CE17 1088

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 120 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017), (16-065), l'ordonnance no 7 jointe au présent dossier décisionnel, ayant pour objet d'autoriser, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, l'accès aux établissements d'Espace pour la vie Montréal, à titre gratuit, à raison d'une seule visite par famille dans l'un ou l'autre de ces établissements, soit : du 15 juillet au 31 décembre 2017, pour le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan, pour 9 000 familles à faible revenu, détentrices d'un laissez-passer émis par la Ville de Montréal, une famille étant composée au maximum de deux adultes et de trois enfants âgés de moins de 18 ans.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1177497002

CE17 1089

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, dans le cadre d'une procédure de révision quinquennale, la révision du règlement 1440 (plan d'urbanisme) et le remplacement des règlements de zonage (1441) et de lotissement (1442), adoptés le 27 mars 2017 par le conseil municipal de la Ville de Mont-Royal, ceux-ci étant conformes aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'approuver la révision des règlements de construction (1443) et sur les permis et certificats (1444), le Règlement n° 1318-5 abrogeant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble n° 1318 et le Règlement n° 1317-15 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1317 pour faire suite à l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, adoptés le 27 mars 2017 par le conseil municipal de la Ville de Mont-Royal, ceux-ci étant conformes aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 3 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à l'égard des règlements susmentionnés et à transmettre une copie certifiée conforme à la Ville de Mont-Royal, conditionnellement à la réception préalable d'un avis du greffier de la Ville de Mont-Royal confirmant au greffier de la Ville de Montréal que les règlements de zonage (1441) et de lotissement (1442) sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter et conformes au nouveau plan d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1176938001

Levée de la séance à 9 h 56

70.001

Les résolutions CE17 1063 à CE17 1089 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville